

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rabatel, 16 février 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rabatel, 16 février 1873

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 février 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Rabatel](#)

Lieu de destination16, rue du Croissant, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur le règlement de la faillite de L. Toinon et Cie, imprimeur de *Solutions sociales* : différence d'estimation du nombre de volumes subsistant chez Heutte et Cie.

NotesLieu de destination : l'index du registre indique « Rabatel, imprimerie Debons et Cie, 16 rue du Croissant Paris ».

Mots-clés

[Conflit](#), [Livres](#)

Personnes citées

- [Heutte \(Eugène\) et Cie](#)
- [Toinon \(L.\) et Cie](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (13)

Collation2 p. (89r, 90r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles le 16 février 18

Monsieur. Heutte,

Je vous prie de me faire
connaître ce que coûterait
l'envoi de 26 volumes de
mon édition en 18 francs
à Alger, et s'il vous
paraît facile de me faire
cet envoi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
mes parfaites civilités.

Duméril

P.S. Très prochainement je
vous indiquerai ce qui est à
faire pour le reste de mes
volumes.

Marsailles 16 février

Monsieur Rabatel,

Mon compte avec
M. M. Coiron et C^{ie} n'a
j'aurais été complètement
régularisé, et aujourd'hui
ce que M. Heutte m'a
accusé avoir à ma disposi-
tion des volumes qui ont
été faits présente une
différence d'environ 200
volumes en moins, parti-
culièrement dans l'ordre.

D'un autre côté vous
m'avez porté en compte
le brochage et les couvertures
de volumes que M. Heutte
semble devoir me compter
de son côté; il y a donc